

Des élèves d'Alençon rédigent une proposition de loi pour « favoriser la pratique du sport »

La classe de CM2 B de l'ensemble scolaire Saint-François-de-Sales, à Alençon, participe à l'édition 2024 du Parlement des enfants. Cette opération les invite à rédiger une proposition de loi. Les écoliers alençonnais espèrent être retenus pour la finale.

Dans la salle de classe, les mains se lèvent les unes après les autres. À tour de rôle, les écoliers expliquent ce sur quoi ils planchent depuis la rentrée de janvier à Chantal Jourdan.

Favoriser la pratique chez les jeunes

La députée de la première circonscription de l'Orne a rendu visite aux CM2 B de l'ensemble scolaire Saint-François-de-Sales, vendredi 2 février, pour écouter le fruit de leur travail. Les 21 élèves participent à l'édition 2024 du Parlement des enfants.

Cette opération « **offre aux élèves de CM2 une leçon d'enseignement civique et moral en leur proposant de découvrir la fonction de législateur** », peut-on lire sur le site internet du programme. « **Ils sont invités à rédiger une proposition de loi, au terme d'une discussion qui doit leur apprendre ce qu'est le débat démocratique.** »

Le thème cette année : « favoriser la pratique sportive chez tous les jeunes ». « **Le sport est important pour être en bonne santé, il permet notamment d'améliorer le sommeil** », lance l'un des élèves.

Bientôt sur les bancs de l'Assemblée ?

Durant plusieurs semaines, les écoliers ont « **mangé** », dicit leur professeur Mickaël Masson, du Parlement des enfants à longueur de journée. Au menu : des débats, des réflexions pour trouver des solutions, des rencontres avec des intervenants du monde sportif comme l'ancien footballeur pro Arnold Mvuemba... « **Ce travail leur permet de découvrir le principe de concertation et de construire des idées** », loue Mickaël Masson, qui participait à ce programme pour la deuxième fois avec l'une de ses classes.

Résultat : les jeunes ont rédigé quatre articles dans leur proposition de loi. L'un propose que la Sécurité sociale prenne en charge les séances d'activités physiques sur prescription médicale et que les heures de bénévolat soient converties en points de retraite. Ce second point permettrait de lutter contre la « **baisse du nombre de bénévoles depuis le Covid** », justifie Antonin.

Le texte final a été envoyé, la date limite étant fixée au 9 février. Un jury, composé notamment de députés, se réunira pour retenir dix-huit propositions. Toutes les classes finalistes se rendront à l'Assemblée nationale en juin. Une proposition de loi sera ensuite désignée gagnante à l'issue d'un second vote.

« **Derrière, un député peut reprendre la proposition de loi. Des lois ont vu le jour grâce à un travail issu du Parlement des enfants. Le défi est que notre loi soit portée par Chantal Jourdan** », rêve Mickaël Masson.

Jouable ? « **Leur travail donne lieu à discussion. Ils ont réalisé des auditions, rédigé des articles, écrit des motifs. On retrouve tout ce qui constitue une proposition de loi, c'est très intéressant** », applaudit la députée. « **Concernant le bénévolat, c'est un sujet qui me touche. Cela a le mérite d'être défendu.** »

Réponse dans quelques semaines...

Romarc LARUE



Les élèves ont reçu la visite de la députée Chantal Jourdan dans le cadre du Parlement des enfants, opération pour laquelle ils ont construit une proposition de loi.